

DEUXIÈME (2^E) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

RÉUNION EXTRAORDINAIRE
22 juin 2018, 21 h
Téléconférence

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président Willy Wilondja souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration et constate le quorum à 21 h.

Sont présents :

Réal Allain
Francine Cyr
Paul Demers
Claudette Kavanaugh
Willy Wilondja

Est absent :

Robert Levesque

Est également présente :

Chantal Ouellette, responsable
administrative des CÉD et
secrétaire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2018-2019/17
Il est dûment proposé et appuyé
Que l'ordre du jour soit adopté
ADOPTÉ

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS POTENTIEL

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. LIENS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES ET PARTENAIRES DE LA FCÉNB

4.1. Liens avec les membres - Lettre reçue

4.1.1. Lettre du CÉD Nord-Est

Lors d'une rencontre le 20 juin 2018, la présidence et la vice-présidence du CÉD Nord-Est ont remis une lettre à la FCÉNB, datée du 14 juin 2018, dans laquelle le CÉD Nord-Est annonce son retrait comme membre de la FCÉNB. Il a été indiqué lors de la rencontre que le CÉD Nord-Est continuera de faire son travail par le biais du Forum provincial sur l'éducation.

Cette lettre a été circulée aux membres des CÉD Sud et CÉD Nord-Ouest par leur présidence respective.

Lors de discussion, le CÉD Nord-Est a indiqué qu'il faudra discuter de la question des finances et de l'aménagement du temps de la responsable administrative des CÉD.

Il est entendu que la prochaine réunion du CA portera seulement sur le fonctionnement de la FCÉNB et qu'il est important de continuer de travailler sur le financement de la FCÉNB. Il est demandé que Pierre Bourbeau soit disponible durant cette rencontre pour continuer d'appuyer la Fédération dans sa restructuration et sa réorientation.

Résolution 2018-2019/18

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une lettre réponse soit envoyée au CÉD Nord-Est.

ADOPTÉ

Résolution 2018-2019/19

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on contacte Pierre Bourbeau pour qu'il continue d'appuyer le conseil d'administration dans la restructuration de la FCÉNB.

ADOPTÉ

Résolution 2018-2019/20

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on contacte un avocat qui s'occupe de droit commercial et corporatif pour nous assister.

ADOPTÉ

5. MESSAGES CLÉS DU CA POUR LES MÉDIAS

Pas de message pour les médias.

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

La téléconférence se termine à 22 h 25.

Willy Wilondja Mayaliwa, président

Chantal Ouellette, secrétaire